

COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE DE NATATION

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE RENTREE Samedi 9 Septembre 2017 à DOLE

Clubs présents : CN BEAUNE – CHENOVE NATATION - ALLIANCE DIJON NATATION – CN NUITS ST GEORGES – BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE NATATION – ALLIANCE NATATION BESANCON – CN PONTARLIER – AS MONTBELIARD NATATION – US SOCHAUX NATATION – CN DOLE – CN HAUT-JURA – ESPERANCE LONS LE SAUNIER - USC LA CHARITE SUR LOIRE – CN NEVERS – CN ST BENIN D’AZY – ASA VAUZELLES - CN LUXEUIL – NATATION VESOUL NOIDANS – CN CHALON – US CHAROLLES – ES CHAUFFAILLES - MACON NATATION – MARCIGNY NATATION - MONTCEAU ON – PARAY NATATION WP – CN SANVIGNES-LES-MINES – AUXERRE AC - MIGENNES NATATION – SENS NATATION – AS TONNERRE

Clubs excusés : CHATILLON NATATION - MIREBEAU NATATION – CLUB AUXOIS NATATION – PASSION SYNCHRO BESANCON – NAGEURS DES PORTES DU HAUTS DOUBS – DOLE WATER-POLO – C.A.B LEDONNIEN 39 - CLAMECY NATATION – US COSNE – CN DECIZE – US LUZY – VAL DE GRAY NATATION – DAUPHINS LURE - CN AUTUN – CN BOURBON-LANCY – CN BRESSE LOUHANNAISE – NJS DIGOIN – CN GUEUGNON – CN LA CLAYETTE – CD CREUSOT - MONTCHANIN NATATION – AC MONTCHANIN – CA AVALLOIN - US JOIGNY - ES ST FLORENTIN

Comités Départementaux présents : COTE D’OR (Philippe SIGNORET) – DOUBS (Dominique ROBERT) – NIEVRE (Michel MAILLY) – HAUT-SAONE (Jacky GALMICHE) – SAONE ET LOIRE (Blaise LA SELVE) – YONNE (Jacques DUNAM)

Comités Départementaux excusés : JURA - BELFORT

Membres du Comité Directeur présents : Philippe ALLEMANDET – Véronique BERGER – Roland BOURGEOIS – Fran CARTER – Philippe CHARLES - Philippe CHEMARIN - Martine COGNARD – Christelle FAYON – Maurice GOLLOTTE – Michel GRIFFON - Pierre GROSBOIS – Patrick JOSSELIN – Sophie KRAJEWSKI-JAMAULT – Sonia LAPANDRY - Patrice MILLOT – Laurence OLLIVIER - Christiane PLANCHE - Daniel PLANCHE – Arlette REBOUILLAT-CABADAIS – Éric TILLEROT – Claire TRIOEN - Patrick TRIOEN – Jacky VIEVAL - Alain VIRLY

Membres excusés : Yasmina CATTIN – Marc SIMON

Assistent : Cyrille ADAM – Aurore BRUNI – Guillaume COLIN – Patrice LIBOZ – Laura HMIDI – Nicolas MEYSSONNIER – Pierre-Antoine OUTURQUIN - Virginie RENARD – Séverine ROSSET – Aurélie VADROT – Philippe VIAL

Daniel PLANCHE souhaite la bienvenue à tous et effectue un rappel du fonctionnement suite à la fusion, l’harmonisation de la comptabilité notamment. Il présente le personnel de la ligue.

Concernant les règlements sportifs qui seront présentés plus tard, il revient sur l'expérience du fonctionnement avec les districts la saison passée qui était « lourde » à gérer et il a donc été décidé de laisser la liberté de fonctionnement aux comités départementaux de chaque district.

Il communique quelques informations aux clubs :

- Ouverture d'extranat repoussée au 2 octobre. Il précise que les licenciés sont assurés dès que le formulaire de licence est signé. Il faut être vigilant aux informations données sur le bulletin d'adhésion pour les clubs qui n'utilisent pas le formulaire FFN. Les renouvellements sont couverts pendant 3 mois.
- Contrats aidés : il n'y aura pas de renouvellement des contrats aidés ni de nouveaux contrats mais ceux en cours continuent.
- Le club du CAB Ledonien 39 arrête son activité. La dissolution du club va être prononcée et les activités seront reprises par l'Espérance Lons-le-Saunier. Par le fait, nous avons reçu les démissions de Michel HALLE et d'Aurélien VADROT du comité directeur de la ligue.

Pour terminer, il adresse ses vœux de bonheur à Patrick JOSSELIN et son épouse Nathalie qui se sont mariés le week-end dernier. Il donne ensuite la parole à Laurence OLLIVIER pour décliner l'ordre du jour de cette réunion.

I – HOMOLOGATION DES DERNIERS PROCES-VERBAUX

Adoption à l'unanimité des procès-verbaux de la réunion du Comité Directeur du 13 mai 2017 à Dijon et des réunions de bureau du 14 juin 2017 à Besançon et du 26 juillet 2017 à Dijon. Pour ce dernier, il faut modifier la saison concernant les pénalités pour les officiels, il faut lire 2017/2018 et non 2016/2017.

La date du prochain comité directeur n'est pas fixée, l'assemblée générale se déroulera courant janvier 2018.

II – HOMOLOGATION DES RECORDS

Voir document de Séverine ROSSET en annexe 1. Les records sont mis à jour régulièrement sur le site internet du comité régional.

Homologation de ces records par le Comité Directeur

III – POINT SUR LES LICENCES 2016/2017

La ligue Bourgogne-Franche-Comté compte 14 608 licences pour cette saison. A noter l'augmentation des licences pour le Plan J'apprends à Nager avec 604 licences en plus par rapport à la saison dernière. On constate la diminution de licences pour les clubs de Nuits St Georges et du Creusot avec la fermeture des piscines, d'Autun choix du club, et de Lure. Mais à contrario, il y a une augmentation pour Montchanin Natation qui s'engage dans la labellisation et l'Aquatic Club Montchanin qui a licencié son école de natation.

Voir le détail des licences par club en annexe 2A et 2B.

IV – BILAN NATATION ESTIVALE ET COUPE DE FRANCE DE NATATION ESTIVALE

Martine COGNARD fait le point sur le nombre de licenciés pour la région qui reste stable avec 994 licenciés. 400 nageurs participent aux compétitions et 288 enfants ont passé les tests ENF.

La Coupe de France des Régions s'est déroulée à Charolles. Tout s'est très bien passé et tout le monde était satisfait de l'organisation.

Laurence OLLIVIER fait part de l'ambiance très festive qui n'existe pas dans les clubs d'Hiver. Elle félicite Martine et Michel COGNARD pour la très bonne organisation.

Daniel précise que notre région compte 11 clubs qui pratiquent la natation estivale pour environ 1000 licenciés. Un des objectifs de la ligue est de développer d'autres clubs sur les piscines découvertes qui sont en nombre important (50).

Pierre GROUSBOIS pense qu'il y a une action à mener auprès des conseils départementaux car cela contribue à l'animation du milieu rural.

Daniel communique le classement où la Bourgogne-Franche-Comté se classe 7^{ème} sur 7. Il y a un travail à faire sur le plan sportif mais il rappelle la difficulté pour les clubs de trouver des entraîneurs.

V – BILAN COUPE REGIONALE EAU LIBRE

Séverine ROSSET explique la création d'une coupe régionale eau libre pour cette saison avec 4 étapes :

Nièvre : Etang de Baye le 18 juin 2017

Saône et Loire : Mâcon le 14 juillet 2017

Haute-Saône : Gray le 5 août 2017

Côte d'Or : Dijon le 2 septembre 2017

155 nageurs ont participé (80 hommes et 75 dames), le classement a été envoyé aux clubs et la remise des récompenses se fera lors des Interclubs à Auxerre le 11 novembre 2017.

Pour l'avenir, il serait intéressant d'ouvrir cette compétition aux autres départements car le bilan est positif.

Séverine et Patrice MILLOT restent à la disposition des clubs pour les accompagner dans l'organisation. Patrice demande aux organisateurs des 2 nouvelles étapes de partager leur expérience. Philippe CHEMARIN pour l'étang de Baye souligne l'implication de Fabien BOIS et de 40 bénévoles. La ligue a mis à disposition le matériel (arche d'arrivée, bouées, chronométrage) et malgré quelques petits problèmes de gestion informatique se fut une réussite totale. Une formation d'officiels Eau Libre a été organisée en amont qui a permis cette organisation. Il tient également à remercier la base nautique de Baye. Stéphane ROBERJOT suggère qu'il est plus facile de recruter des bénévoles l'été.

Daniel félicite le club de Gray pour son organisation et note la présence d'un champion du monde, Axel REYMOND.

Michel GRIFFON revient sur l'organisation à Mâcon où tout s'est bien passé avec le soutien de la ligue et du club de triathlon local.

VI – COMPTE RENDU DE LA REUNION INTERREGION NORD-EST

Patrick TRIOEN explique que cette réunion se déroule habituellement au mois de juin mais qu'il a été décidé de la reporter au mois de septembre suite au retard dans la parution des règlements sportifs fédéraux.

Il dresse un rapide compte rendu :

7 régions deviennent 3 : Hauts de France, Grand Est et Bourgogne France Comté.

La contribution au fonctionnement de l'IR est fixée à 1 200 € et le fond de formation Water Polo à 300 €.

Natation course

- L'IR n'apportera aucune modification au règlement fédéral pour ce qui concerne les règles applicables aux compétitions IR.
- Il n'y a plus de Zins IR.
- Il n'est pas choisi de remettre en route la Coupe des Départements. Mais les Ligues peuvent les instaurer dans leur territoires.
- Stage IR à Vittel du 22 au 27 octobre 2017. Juniors 1^{ère} année, G2003 et F2004. L'entraîneur du club ayant un nageur retenu est invité à y participer.
- Le Q1 est découpé en 2 poules. La partage de population sur la base des anciennes régions n'est plus possible, le Grand Est refusant que sa région soit divisée pour son affectation à l'une ou l'autre des deux poules. (sans doute pour solidifier des liens inter régions encore fragiles).

Face à cette impossibilité, Séverine a proposé que les clubs aient le libre choix de leur poule. Ainsi les clubs choisiront d'aller à Chalon sur Saône ou Chalons en Champagne.

- Le Q2 aura lieu à Béthune du 3 au 25 mars 2018. Compétition désormais sur la base de qualifications aux rankings.
- Le débat sur le N3 partage les opinions. Cette compétition est-elle intéressante à maintenir ? L'IR confirme le Q3 dans la mesure où cette compétition est qualificative. Le tourniquet l'attribuait au Grand Est qui décline. La BFC propose Montceau. Accepté.
- Tarif des engagements
- La proposition d'augmenter de 0.50 € le tarif des engagements a été repoussée.

Water-Polo

- Programme 2017 2018 inchangé par rapport à la saison passée, sauf N3 où les deux poules auront leur autonomie financière et d'organisation. Les phases finales restent du ressort de l'IR.
- Il est demandé à ce que les clubs WP aient la libre circulation au sein de l'IR. La réponse est non.
- Il y a la possibilité de regrouper deux départements pour aller à la Coupe de France des Départements.

Natation Synchronisée

- Programme identique
- Pas de stage IR prévu.

Maîtres

- Maintien des IR Maîtres.

Le résultat financier de l'année 2017 s'établit à + 7 000 €.

VI – PROGRAMMES SPORTIFS

• NATATION COURSE

Philippe ALLEMANDET présente le programme sportif pour la natation course (annexe 3)

- Interclubs à AUXERRE. Philippe demande de communiquer les forfaits le plus rapidement possible.
- Championnats Régionaux Hiver 25m à LONS LE SAUNIER organisés par l'Espérance Lédonienne. La grille de qualification a été modifiée suite aux retours des entraîneurs.

- Interclubs Jeunes en bassin de 25m à MACON avec 18 équipes. Le nombre d'équipes est calculée en raison de la configuration de la piscine en 6 couloirs et il fallait aller trop loin pour passer à 24 équipes. En cas de forfait il n'est pas possible de participer en district.
- Natathlon Jeunes : les journées sont organisées librement dans les districts.
- Natathlon Avenirs : les journées sont organisées dans les districts suivant le programme fédéral.
- Championnats Régionaux d'Hiver en bassin de 50m les 3 et 4 mars 2018 à DIJON.
- Interclubs Avenirs organisés dans les districts le 13 mai 2018. Les districts sont libres de fixer la date à condition de ne pas dépasser le 13 mai.
- Finale Régionale Natathlon Avenirs et Trophée Régional Lucien Zins les 23 et 24 juin 2018 à BELFORT.
- Championnats Régionaux d'été qualificatifs Q3 du 8 au 10 juin 2018 à BESANCON.

Eric TILLEROT évoque la date du meeting des Maîtres de Dijon qui doit être communiquée à la FFN en juin pour être inscrit au circuit fédéral et qui tombe en même temps qu'une journée du natathlon, ce qui va engendrer des problèmes pour l'organisation notamment au niveau des officiels.

Une discussion s'engage sur le problème des pénalités pour officiel manquant lorsqu'il y a plusieurs organisations le même week-end.

Suite à la discussion et l'organisation des compétitions dans les districts, Daniel PLANCHE précise que même s'il n'existe pas d'entité juridique pour les districts la liberté d'organisation sportive est laissée aux districts et ce point sera ajouté aux règlements sportifs. La ligue ne s'implique pas dans l'organisation des districts et les championnats départementaux peuvent être regroupés en district.

Philippe SIGNORET pose la question concernant les engagements pour les districts. Il lui est répondu qu'il n'y aura plus de reversement à la ligue et que chaque district crée les compétitions sous extranat. Il faudra bien préciser ces informations dans les programmes départementaux.

• **WATER-POLO**

En l'absence de Marc SIMON souffrant, Philippe VIAL précise que la commission se réunira le 16 septembre prochain. Il y a 6 clubs qui s'engagent dans le championnat régional : Lons le Saunier 2 – Nevers – Paray Natation WP – Dole WP – Mâcon – Chenôve Natation.

La Mixité est autorisée pour le championnat régional et les clubs peuvent s'entendre pour que des joueurs d'autres clubs qui ne proposent pas de water-polo puissent venir ponctuellement jouer avec un autre club sur un match.

Sonia LAPANDRY pose la question concernant le tarif des engagements. Il lui est répondu qu'il n'y aura pas de frais d'engagements à condition qu'il n'y ait pas de frais d'officiels (les clubs fournissent des arbitres).

• **NATATION SYNCHRONISEE**

Fran CARTER explique que cette discipline concerne environ 250 nageuses dans la région. Elle présente le bilan du stage régional qui s'est déroulé du 26 au 31 août 2017 au Grand Bornand. 3 clubs ont participé : Pontarlier, Chenôve et Passion Synchro Besançon. 20 nageuses ont travaillé les acrobaties en plus de la natation synchronisée et il y avait 4 accompagnateurs. Le stage a été financé par la ligue, les clubs et les nageuses.

Un stage technique régional aura lieu en octobre à Chenôve avec Marie-Claude BESANCON.

Elle communique les dates des compétitions synchronat.

Deux compétitions sont organisées à Chenôve : les 17 et 18 mars 2018 (N3 Juniors) et les Régionaux Avenirs/Toutes Catégories les 12 et 13 mai 2018.

Elle évoque le colloque des entraîneurs et officiels à l'INSEP au mois d'octobre.

VII – STAGES ET REGROUPEMENTS

Séverine ROSSET présente le programme des stages et regroupements natation course pour la saison 2017/2018 (annexe 4).

VIII – FORMATIONS ERFAN 2017/2018

Jacky VIEVAL fait le point sur les formations mises en place cette saison avec le nombre d'inscrits à ce jour. Il souligne que toutes les formations fédérales sont proposées hormis l'assistant club.

- Brevet Fédéral 1^{er} degré : 25 candidats sur 3 sites (Besançon, Mâcon, Nord Franche-Comté)
- Brevet Fédéral 2^{ème} degré : 7 candidats
- Brevet Fédéral 3^{ème} degré : 7 candidats
- Brevet Fédéral 4^{ème} degré : 4 candidats
- MSN : 10 candidats dont 8 ayant le BPJEPS AAN
- BPJEPS AAN : 15 candidats

Le BNSSA est obligatoire pour entrer en formation. Le CREPS porte la formation et l'ERFAN est coordonnateur.

Concernant les formations d'officiels, c'est à la commission des officiels de les proposer. Il n'y a pas d'offres de formation pour les dirigeants et concernant la mise en place de formations techniques, nous sommes en attente des évolutions de l'informatique fédéral. Il suggère de réaliser la formation du chronométrage automatique en proposant des ateliers sur les compétitions.

Cyrille ADAM présente ensuite le contenu des formations. Il évoque le problème de financement du BPJEPS avec moins de financement possible de la part de Pôle Emploi et de la région. La formule la plus avantageuse financièrement pour les clubs est celle du contrat d'apprentissage. Il souligne donc l'importance de passer par les formations fédérales pour acquérir des Unités Capitalisables du BPJEPS.

Il précise que pour décentraliser une formation BF, il faut 10-12 stagiaires. Une nouveauté cette année, la mise en place de spiral connect comme support de formation.

Il annonce ensuite que la formation continue des entraîneurs se déroulera les 16 et 17 septembre prochains à Beaune. Il est encore possible de s'inscrire auprès de l'ERFAN.

IX – OFFICIELS

Philippe CHEMARIN se montre satisfait de la saison. Il souhaite mettre en place un séminaire réservé aux officiels A le 30 septembre à Dijon. L'objectif est de rassembler les officiels de Bourgogne et de Franche-Comté afin d'être cohérent sur la mise en application des règlements. La ligue prendra en charge le repas d'un officiel A par club. Une convocation sera envoyée prochainement.

Ce séminaire est ouvert aux stagiaires A mais le recyclage des officiels A doivent être fait par les référents départementaux.

Une question est posée concernant la mise en place de formation d'officiel à distance sur spiral connect. Il est répondu que pour l'instant ce n'est pas prévu car spiral connect est dédié aux brevets fédéraux.

X – LABELLISATION

Daniel fait le rappel des clubs labellisés pour la saison 2016/2017 :

- National : Dijon et Chalon sur Saône
- Formateur : Beaune, Macon, Dole et CABL39
- Développement : Chenôve, Paray, Charolles, Haut-Jura
- Animation ENF : Dole, Chalon sur Saône, Mâcon, Migennes
- Animation Eveil : Dole
- Animation Savoir Nager : Dole, Mâcon, St Benin d'Azy
- Animation Nagez Forme Bien Etre : Dole

Les clubs labellisés devraient recevoir les aides de la FFN autour du 15 septembre. Les nouvelles demandes devront être faites avant le 1^{er} décembre 2017 et les clubs labellisés devront justifier les exigences du label sur extranat avant cette même date.

L'étude des nouveaux dossiers par la ligue se fera avant le 1^{er} février 2018.

Daniel demande aux clubs d'être vigilants avant de valider car si le club ne remplit pas tous les critères pour obtenir un label, il est préférable qu'il fasse la demande pour celui du niveau inférieur. En effet, après validation et un refus, il n'est plus possible de retourner en arrière.

APRES-MIDI

XI – PRESENTATION PPF REGIONAL

Pierre GROSBOIS et Séverine ROSSET présente le PPF Régional. Voir document en annexe 5.

Le souhait est de mettre en place ce projet pour le début de saison 2018/2019.

Concernant le pôle institutionnel, trois solutions existent pour l'encadrement :

- Recruter un entraîneur de renom
- Recruter un entraîneur ayant déjà prouvé ses compétences, de l'extérieur en priorité
- Un cadre d'Etat

Une discussion s'engage autour de ce projet, sur les frais pour les clubs et la reconnaissance du travail des clubs formateurs.

Daniel signale la volonté de la ligue de mettre en place une structure pour progresser d'un point de vue sportif et de pouvoir garder nos nageurs.

XII - PRESENTATION DU SITE INTERNET ERFAN

Cyrille ADAM présente les deux jeunes services civiques qui s'occupent de la réalisation du nouveau site internet.

Le site internet devrait être mis en ligne dans un mois environ. Il permettra de trouver des informations pratiques sur chaque formation et un questionnaire sera proposé afin d'orienter les futurs stagiaires sur la formation la plus adaptée à leur profil.

Actuellement les informations concernant les formations sont proposées sur facebook.

XIII – QUESTIONS DIVERSES

Daniel PLANCHE donne des informations concernant le Nager Forme Santé. En 2016/2017, 5 clubs proposent cette activité : Auxerre, Montceau-les-Mines, Chenôve, Nevers et La Charité. Le club de Passion Synchro Besançon va la mettre en place en 2017/2018.

Le séminaire régional se déroulera e 14 ou le 21 octobre. Toutes les informations seront communiquées aux clubs.

Fin de la réunion à 16h30